

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 34 (1898)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXIV^{me} ANNÉE

N^o 20



BIENNE

15 Octobre 1898

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *Motifs de l'invasion de la Suisse en 1798. — La fatigue cérébrale. — Assemblée annuelle des maîtres secondaires. — Congrès de géographie à Genève. — † John Clerc. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique.*

Motifs de l'invasion de la Suisse en 1798

L'invasion de la Suisse avait été décidée par le Directoire, moins pour des considérations militaires ou politiques que pour d'autres motifs touchant de près aux affaires intérieures de la France. Si l'occupation de la Suisse a pu, au point de vue stratégique, être envisagée comme le moyen d'assurer, pour le cas d'une reprise des hostilités avec l'Allemagne, des communications et une route facile entre les Alpes et le Danube, certains écrivains éminents, comme Jomini, n'ont pas eu de peine à prouver que l'inviolabilité du territoire suisse aurait délivré la France de graves embarras. Napoléon lui-même le comprit si bien qu'à deux reprises sous l'Acte de Médiation, en 1805 et 1809, il respecta le sol suisse, non point par générosité, mais par intérêt.

Les instigateurs de la campagne entreprise contre la Suisse et particulièrement Bonaparte, qui en fut l'âme, poursuivaient deux buts essentiellement français : faire vivre et entretenir aux dépens d'un pays étranger des armées que la paix laissait inactives et dont l'esprit courait risque de se modifier dans le repos au contact des autres citoyens ; puis trouver dans les millions de Berne les ressources nécessaires pour subvenir aux frais de la coûteuse expédition d'Egypte.

Telles sont les raisons vraisemblables pour lesquelles selon le témoignage d'un général français, Mathieu Dumas, on décida « l'invasion d'une terre hospitalière, dernier asile des mœurs antiques, séjour de la liberté, et on livra aux horreurs de la guerre un peuple dont la franchise, la bravoure et la loyauté avaient été célébrées dans tous les temps. »

ALEXANDRE GAVARD
Histoire de la Suisse au XIX^{me} siècle
(F. Zahn, éditeur, Chaux-de-Fonds).

LA FATIGUE CÉRÉBRALE

Le 19 juillet dernier, M. le Dr Girard, professeur en médecine à Berne, a donné au corps enseignant réuni à Bienne pour le XIV^e Congrès scolaire des instituteurs de la Suisse romande, une très intéressante conférence sur la *fatigue cérébrale*, ses causes, sa nature, son remède et la manière de la mesurer. Invité à rendre compte de cette conférence, je vais essayer de m'acquitter de cette tâche, mais en prévenant mes lecteurs, que n'ayant pris que peu de notes, ce rapport sera nécessairement incomplet, et que mes idées risquent de s'y confondre avec celles de l'éminent professeur.

Causes. La fatigue cérébrale résulte en premier lieu du travail intellectuel que réclament les études, comme aussi de toute préoccupation, ou question qui vous agite et vous poursuit jusque sur votre couche et même dans vos rêves.

Elle découle en second lieu de la fatigue musculaire. Après un pénible travail dans les champs ou dans l'atelier, ou après une marche forcée, le cerveau se montre réfractaire à l'étude. C'est une erreur de croire que la gymnastique repose la tête des élèves : c'est le contraire qui a lieu, au moins quand les exercices exigent des efforts, ou une grande attention (exercices d'ordre, militaires). C'est que les membres ou organes du corps sont solidaires les uns des autres. « Dieu a arrangé le corps, dit saint Paul, de manière que les membres ont un souci réciproque les uns des autres : si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui, et si un membre reçoit des honneurs, tous les membres en ont de la joie. » La psychologie du XIX^e siècle est venue confirmer solennellement ces paroles écrites dans le premier siècle.

Nature et remèdes. La fatigue est ce sentiment plus ou moins pénible qui résulte d'une activité plus ou moins prolongée. Lorsque la fatigue est excessive et produit de la douleur dans un organe, elle porte le nom de courbature.

Physiquement, la fatigue est une accumulation de déchets ou résidus divers, résultant d'une combustion ou transpiration dans l'intérieur des organes exercés. Ces dépôts, qui se transmettent à tout le corps par la circulation, exigent un temps de repos pour être expulsés des organes. De là le besoin naturel de passer d'un travail à un autre, afin de ne pas faire travailler sans cesse les mêmes organes; de là, la nécessité des heures de repos, des récréations, du sommeil, qui reposent le corps entier, du repos du septième jour, qui rétablit l'équilibre dans l'activité des organes; des vacances pour les écoliers et les instituteurs dont le cerveau s'est fatigué par une activité prolongée. Pauvres couturières, tailleurs et cordonniers, ouvriers de fabriques, courbés du matin au soir sur votre travail, faisant sans

cesse le même ouvrage, les mêmes mouvements, vous aussi vous auriez besoin de vacances, et entre deux, d'un repos suffisant! Mais patience, le jour arrive où la science déterminera pour chaque genre d'occupation les forces qu'on peut lui consacrer, et les repos dont il a besoin, en particulier, elle démontrera qu'on doit dormir la nuit et se reposer le dimanche. Il ne sera plus alors question de surmenage, c'est-à-dire de fatigues qu'un repos rationnel ne réussit pas à dissiper.

Comment on constate et mesure la fatigue cérébrale. Un professeur de Mulhouse ayant fait faire à sa classe six dictées consécutives, de dix minutes chacune et d'égale longueur et difficultés, a constaté que la somme des fautes allait en grandissant de la première à la dernière. Le même professeur a constaté que si entre chaque dictée on met un intervalle de deux heures, le nombre des fautes diminue.

Tout instituteur, sans songer peut-être à la fatigue cérébrale, aura remarqué que c'est d'ordinaire dans les dernières lignes d'une dictée que les écoliers font le plus de fautes. J'en avais déjà fait la remarque étant écolier, et m'exhortais en me disant: « Attention aux dernières lignes! »

Un professeur berlinois a employé le calcul pour constater les progrès de la fatigue cérébrale. Il préparait, par exemple, un certain nombre de multiplications avec multiplicande de 10 chiffres et multiplicateur d'un seul chiffre. Faisant faire ces multiplications à ses élèves, il a constaté que le nombre des fautes allait en croissant de la première à la dernière multiplication. Fait à remarquer: les élèves mettaient moins de temps pour faire les dernières que les premières. Probablement qu'étant plus fatigués, ils se hâtaient fébrilement pour arriver au bout de leur tâche; semblables à ces chevaux qui prennent un nouvel élan, lorsqu'ils approchent du terme de leur course.

Le même professeur a constaté par une série d'expériences:

1^o Que le travail du matin est le plus rémunérateur. C'est là un fait universellement connu depuis longtemps.

2^o Que les branches les plus fatigantes sont: les mathématiques, la gymnastique et le chant. Viennent ensuite les langues étrangères, la langue maternelle, l'instruction religieuse; et enfin la géographie, l'histoire et les sciences naturelles. Comme moyens défatigants, il recommande les bains, les promenades, les jeux, les vacances. Celles-ci ne doivent pas dépasser quatre semaines, autrement elles nuisent aux études.

MM. les Drs Griesbach et Vannod, sous la direction, si je ne me trompe, du Dr Girard, ont trouvé le moyen de mesurer la fatigue par le tact. Avec un compas muni d'un arc indiquant l'écartement des branches, ils ont constaté que plus la fatigue augmente plus la sensibilité diminue. L'expérience se fait de la manière suivante. A une certaine distance, qui varie suivant les parties du corps, l'application des deux pointes du compas sur la peau

se confond dans une même impression. Sur le dos, les pointes du compas doivent être à quelques centimètres de distance pour qu'on arrive à distinguer deux impressions. Or, la sensibilité diminuant avec la fatigue, l'écartement des branches du compas doit augmenter pour arriver à une sensation double. Donc on peut mesurer ainsi la fatigue en millimètres.

Voilà une expérience fort ingénieuse, et des plus intéressantes au point de vue scientifique, s'entend ; mais au point de vue pédagogique, elle me paraît peu pratique. Je ne me représente pas que les instituteurs utilisent jamais le compas pour mesurer la fatigue sur le dos de leurs élèves. Ne jurons de rien cependant. Une découverte en amène un autre. Peut-être arrivera-t-on à découvrir un *fatigomètre*, qui mesurera la fatigue d'une classe, comme le thermomètre en indique la température.

Mais les Allemands ne sont pas seuls à s'occuper de la fatigue cérébrale. Les Italiens et les Français étudient aussi ce problème. L'Italien Mosso a publié sur ce sujet *La fatigue physique et intellectuelle*, ouvrage qui a paru en français ; et tout dernièrement MM. Binet et Henry, ont publié un volume très intéressant sur les *Effets physiologiques et les effets psychologiques du travail intellectuel*.

Au point de vue physiologique, ils ont apprécié l'action du travail intellectuel sur le cœur (il augmente le nombre des pulsations), sur la température du corps, qui s'accroît sous les efforts du cerveau ; sur la respiration qui s'anime, sur la force musculaire qui s'affaiblit, sur l'appétit qui diminue. Entre plusieurs, voici deux faits intéressants. Dans l'état de repos, nous dégageons environ 30 grammes d'acide carbonique en une heure ; 38 dans une heure de lecture, 41 dans une heure de chant. L'aération des salles d'écoles devra tenir compte de ce phénomène. Sous le rapport de la nutrition, on a constaté dans l'école normale de Mirecourt que l'appétit des élèves diminuait graduellement au cours de l'année scolaire, soit d'octobre en juillet, jusqu'à 200 grammes par jour pour chaque élève-régent, et jusqu'à 100 chez les filles. Nous avons constaté maintes fois ce même phénomène dans l'école normale de Peseux.

Au point de vue psychologique, les expériences faites ont démontré qu'il y a dans le travail intellectuel deux facteurs essentiels, l'*exercice* et la *fatigue*, le premier qui fait avancer le travail, et le second qui le ralentit.

Le maximum de facilité a été atteint : pour la mémorisation, après 24 minutes d'exercice ; pour l'écriture, après 26 ; pour le calcul, après 28 ; pour la lecture, après 38 ; pour la mémoire des chiffres, après 60 minutes, etc.

M. Friedrich (de Mulhouse?) a obtenu avec des dictées les résultats suivants : dictée du matin, 47 fautes dans une classe de 51 élèves ; après une heure de classe, 70 ; après deux heures, séparées par une récréation, 112 ; après deux heures sans récréa-

tion, 172, et après trois heures consécutives, donc sans interruption, 183.

Messieurs les instituteurs, choisissez la meilleure heure pour vos dictées d'examen ; et vous, examinateurs, établissez vos échelles d'appréciation suivant le degré de fatigue des écoliers ou des aspirants au moment de la dictée. Que de malheureux aspirants au brevet de capacité ont manqué leur examen, et ont été impitoyablement renvoyés à vide, parce que la dictée s'est faite à 11 heures ou l'après-midi à 4 heures au lieu de 8 heures du matin. Que d'injustices ont été commises et que de coeurs ont souffert jusqu'à présent de l'ignorance de ces lois psychologiques !

J. PAROZ.

Assemblée annuelle des maîtres secondaires

Elle a eu lieu à Nyon le samedi 24 septembre. L'ordre du jour portait entre autres *l'enseignement du dessin*, et l'on avait à discuter les conclusions du rapporteur général, M. M. Vittel, maître au collège de Morges.

Le rapport présenté insiste sur l'importance de plus en plus grande du dessin ; il insiste sur le besoin où l'on est d'une méthode nouvelle et rationnelle, sans d'ailleurs donner en ce sens les indications indispensables pour éclairer l'orientation à prendre. Aussi la discussion des nombreuses thèses du rapporteur s'engagea-t-elle immédiatement cherchant à préciser le point de vue pédagogique de la méthode proposée. Discussion restée un peu obscure d'où il est résulté entre autres que « le dessin doit rapprocher plus qu'il ne le fait l'élève de la nature, en lui offrant pour modèles les formes mêmes qu'on observe dans les trois règnes minéral, végétal et animal ». On pense ainsi avoir le pivot d'une méthode rationnelle et procéder du simple au composé, de la ligne droite avec ses combinaisons, à la ligne courbe et aux ornements dont elle est le support.

Des éléments d'histoire de l'art et l'institution d'un cours complémentaire de composition décorative ont aussi été introduits par la majorité sur la proposition du rapporteur général.

Il semble à l'auteur de ce bref résumé que toute la lumière nécessaire n'est point faite encore sur la pédagogie spéciale du dessin scolaire. La discussion de Nyon n'en a pas posé les principes directeurs et si l'on est à peu près conscient du but à atteindre, il s'en faut que l'on soit au clair sur les moyens généraux qu'il conviendrait d'employer. Ici, au moins en ce qui concerne le canton de Vaud — en retard comme on sait sur ce point — la question nous paraît demeurer entière et ce ne serait pas sans plaisir ni profit que nous verrions *l'Éducateur* la reprendre en sous-œuvre, au point de vue unique des méthodes à recommander.

L'assemblée de Nyon comptait environ 70 participants, chiffre plutôt faible et relevé tristement par un orateur. Il est certain qu'il peut être aisément dépassé, doublé même. Aussi bien les relations entre établissements sont-elles à l'ordinaire trop peu fréquentes, même dans une région restreinte. Il serait assurément désirable d'opérer une fusion plus complète entre les maîtres des collèges communaux et l'on y arriverait peut-être, au moins dans une certaine mesure, en provoquant la formation de groupements régionaux, amicaux et non-officiels, tels qu'il en existe un pour les collèges de « La Côte ».

L'absence d'organe officiel ou spécial, comme on voudra, contribue sans doute aussi pour une part à maintenir l'isolement. A ce propos, il a été annoncé

qu'à partir de 1899, l'*Educateur* rédigé par M. Guex, de Lausanne, et paraissant désormais dans cette ville, aurait pour sous-titre: « Revue de l'enseignement secondaire ». — Est-il permis de voir là un acheminement vers la création d'un périodique hebdomadaire, tribune libre du corps secondaire? Il n'est pas interdit de le penser et d'espérer que la collaboration du personnel enseignant, loin de faire défaut, sera suffisamment active et variée pour assurer au dit organe toute la largeur d'idées qui doit caractériser l'étude des questions de notre enseignement.

ED. MARREL.

CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE A GENÈVE

Notre correspondant de Genève nous écrit :

« Le douzième congrès des sociétés suisses de géographie qui a eu lieu à Genève au commencement de septembre ne passera pas inaperçu dans le monde enseignant, car il a donné lieu à une intéressante discussion sur les manuels de géographie. M. le professeur W. Rosier y a rappelé la réunion dans laquelle les directeurs cantonaux de l'enseignement ont discuté la question d'un atlas scolaire. Il a combattu tout d'abord l'idée d'un manuel unique destiné à tous les degrés de l'enseignement. Les différents cycles de nos écoles ayant à cet égard des exigences particulières, un atlas qui voudrait s'adapter à des élèves d'âges très différents ne pourrait en réalité convenir à personne. Nos écoles primaires romandes ont adopté en majeure partie le manuel-atlas, renfermant à la fois un texte et des cartes adaptés à leurs élèves, et des illustrations absolument indispensables. Cette méthode vivante, intéressante doit s'étendre également à l'enseignement secondaire inférieur.

D'autre part, un atlas suisse destiné à l'enseignement secondaire supérieur, c'est-à-dire aux élèves âgés de plus de quinze ans, est devenu d'une nécessité absolue. Nos voisins nous ont dépassé à cet égard. Les Français ont l'atlas Vidal-Lablache, les Allemands les beaux ouvrages de Diercke et Gæbler, etc. Mais en Suisse nous n'avons rien de semblable et dans nombre d'écoles on est obligé de recourir non seulement à des atlas étrangers mais même à des manuels d'origine exotique; un tel état de choses est déplorable au point de vue de l'éducation nationale. Après avoir démontré la nécessité de doter nos collèges et nos gymnases d'un ouvrage de géographie approprié à nos besoins, M. Rosier a indiqué avec sa compétence bien connue en cette matière, le plan sur lequel il pourrait être établi, la façon dont il pourrait satisfaire aux intérêts politiques, commerciaux, industriels et sociaux. Une difficulté d'ordre purement financier se lève cependant devant nous : l'édition d'un atlas répondant à toutes les exigences et capable d'être mis en parallèle par sa valeur scientifique avec les meilleures œuvres existantes, nécessite des frais considérables pour notre petit territoire. La solution est tout indiquée : elle se trouve dans une entente de la Confédération et des cantons. Le gouvernement fédéral, en face du caractère et de l'importance que revêt cette tentative, la soutiendrait certainement de ses deniers et permettrait d'enrichir nos écoles secondaires d'un moyen d'enseignement dont la création s'impose. Tel est le vœu qu'a formulé M. le professeur Rosier en espérant que la question sera résolument abordée et que les sociétés suisses de géographie, parallèlement aux efforts tentés par les directions de l'instruction dans nos divers cantons, en seront nanties pour en faire le sujet d'une étude spéciale, de façon à ce que le travail projeté naîsse d'une collaboration générale de tout ce qui dans notre pays fait autorité en matière de géographie.

Ces idées ont reçu au sein du congrès le meilleur accueil. M. Zobrist les a chaleureusement appuyées, en exprimant le vœu que l'élaboration de ce nouvel

atlas soit l'objet de tous les soins des autorités compétentes et en demandant que les bases sur lesquelles il sera établi deviennent le sujet principal du prochain congrès de géographie, où elles pourront être traitées avec toute l'ampleur désirable.

Les règlements interdisaient tout vote du congrès sur les propositions qui lui étaient soumises ; mais il n'en reste pas moins acquis que l'idée présentée et défendue par M. le professeur Rosier a rencontré auprès de nos géographes l'adhésion générale qu'elle méritait sans réserve. Elle est trop juste, trop opportune, son importance est trop évidente pour qu'elle puisse être perdue de vue un instant et qu'elle ne s'achemine avec sûreté vers une heureuse et prompte réalisation. »

† M. JOHN CLERC

Dimanche matin, 9 octobre, est décédé à Neuchâtel, d'une pneumonie contractée à la suite d'une opération chirurgicale, M. John Clerc, conseiller d'Etat.

L'Éducateur a, dans son numéro du 1^{er} octobre, raconté la carrière laborieuse et caractérisé la vie utile de l'honorable chef du département de l'instruction publique de Neuchâtel. Les participants du congrès de Bienne n'oublieront pas le dernier discours de cet ancien instituteur qui rendait hommage à l'œuvre du corps enseignant dans les progrès de la démocratie, de la moralité et du patriotisme. Nous regrettons pour le canton de Neuchâtel et pour la cause de l'instruction publique dans notre pays la perte de ce vrai magistrat républicain et nous présentons à la famille affligée les sentiments de condoléance du personnel enseignant romand tout entier.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Société suisse des maîtres abstinents.** Sous ce titre vient de se constituer à Lausanne, dans une assemblée qui a eu lieu le 24 septembre, une association dont le but est de répandre les idées d'anti-alcoolisme parmi la jeunesse de notre pays. Cette société a déjà reçu plusieurs adhésions de la Suisse allemande qui font prévoir un rapide développement des sections qui se fonderont par la suite. La question de l'alcoolisme étant de plus en plus à l'ordre du jour, il importe de la faire connaître sous son vrai jour à notre jeunesse et, pour cela, l'école est des mieux placée.

La Société suisse des maîtres abstinents comprendra tous les maîtres, aussi bien ceux se rattachant à l'enseignement supérieur que ceux qui s'occupent d'enseignement secondaire et primaire. Elle reçoit, en qualité de membres associés, toutes les personnes abstinents s'intéressant à l'éducation de nos enfants.

Absolument neutre, sans aucune nuance confessionnelle ou politique, la nouvelle association compte travailler autant qu'elle le pourra en faveur de la cause de l'abstinence et mettre en œuvre pour cela les moyens dont elle pourra disposer, entre autres l'exemple, le plus fort de tous, peut-être.

Son comité, dont les noms suivent, recevra les adhésions et donnera tous les renseignements désirables : M. C. Biermann, prof. à Lausanne, président; M^{me} Rouffy, institutrice à Pully, caissière; M. M. Pache, instituteur à Sarzens, secrétaire; M. R. Hercod, prof. à Montreux, correspondant allemand; M. Ch.-G. Margot, instituteur à Lausanne, correspondant français.

En outre ce comité, pour le moment local et central tout à la fois, s'adoindra des délégués de la Suisse allemande qui travailleront dans la partie de la Suisse qui les intéresse particulièrement.

CH.-G. MARGOT.

JURA BERNOIS. — **Ecole cantonale de Porrentruy.** La Direction de l'instruction publique a adressé à la commission de l'école cantonale de Porrentruy la lettre suivante:

La cassation de la décision prise par l'assemblée municipale de Porrentruy lors de la discussion du budget de 1898, au sujet de la subvention de la commune en faveur de l'école cantonale, place cet établissement dans une position intolérable. En effet, le subside de 14,000 fr. alloué par la ville de Porrentruy à l'école n'est pas un don; il doit être considéré comme la contre-valeur des prestations faites par l'Etat, soit de la suppression de l'écolage dans les classes inférieures, de la création de nouvelles classes, de la nomination d'ecclésiastiques comme maître de religion, de l'octroi de deux membres de la commission à nommer par la commune. Toutes ces concessions faites à la commune ont un caractère permanent, tandis que celle-ci considère la sienne, soit son subside, comme éphémère, puisque l'assemblée communale prétend pouvoir le supprimer ou le réduire quand bon lui semblera.

Cet état de choses ne peut être toléré; l'école cantonale ne peut être livrée au bon plaisir d'une assemblée communale.

Nous vous invitons en conséquence à faire les démarches nécessaires, afin que le subside de 14,000 fr. de la ville de Porrentruy soit assuré à l'école cantonale tout au moins pour la période pour laquelle les maîtres sont nommés, soit jusqu'au 1^{er} avril 1904. S'il n'était pas fait droit à cette légitime demande, nous prendrions, de concert avec le Conseil exécutif, les mesures que les circonstances comportent.

— **Ecoles normales du Jura.** Une personne bien informée me fait remarquer que j'ai commis une petite erreur dans mon étude sur les écoles normales jurassiennes. Sur la foi de renseignements trop optimistes, j'annonçais dans l'*Educateur* du 15 juillet que les élèves de première classe de l'école normale de Porrentruy, réintégrés dans l'internat depuis l'année dernière, avaient des chambres particulières dans l'établissement.

Hélas! on n'est pas encore là. Et je le comprends, puisque l'état actuel n'est que provisoire. Voici, paraît-il, la vérité. Ces jeunes gens logent tous dans le même dortoir; ils ont une seule salle d'études pour tous, la même que celle où ils reçoivent leurs leçons; ils prennent leurs repas dans le même réfectoire que les élèves des autres classes, à une table spéciale, avec le même menu, un verre de vin réconfortant en plus.

TH. MÖCKLI.

— **Anciens élèves de l'école normale.** A leur sortie de l'école normale de Porrentruy, les élèves de la classe de 1883, dont la bonne entente est restée proverbiale, avaient pris l'engagement de se revoir périodiquement dans le cours de leur carrière pédagogique. La première réunion intime avait eu lieu à Porrentruy en 1893. Le dimanche 2 octobre dernier, une seconde convocation les réunissait, avec leurs familles, à l'Île de St-Pierre.

Etaient présents : les collègues Möckli (Neuveville), Klopfenstein (Sorvilier), Schneiter (Pontenet), Hof (Délémont), Meyer et Baumgartner (Bienne), leurs épouses et un nombre respectable d'héritiers et d'héritières. L'ami François, malade, avait adressé au président de la fête une lettre d'excuse et des vœux

pour la réussite de la journée. M. le maire Keller (Bassecourt) a été, au dernier moment et à son grand regret, retenu à la maison par des circonstances de famille. Un neuvième membre, le collègue Chariatte, est toujours à l'étranger.

Pendant le dîner, un des assistants a rappelé le souvenir des deux camarades disparus dans cette période de 15 ans : J. Fellrath (Saulcy) et Const. Sauvain (Courrendlin).

De bonnes paroles ont été échangées ; les souvenirs de la « vieille bicoque » les épisodes de la vie d'internat, les bons tours joués, les heures de bûcher, les destitutions, les arrêts forcés, les escapades de St Martin, le culte du Sauvage, les lunettes à Toto, la salade de 1882, le « bâletot » de l'Anglais, le dégel, l'encrier d'Achille, la quatrième proportionnelle, l'hectographe de Théodore, les carottes de Fritz, les binocles du Pôle Nord, la conspiration des Masses, tout y a passé !

Les anciens maîtres n'ont pas été oubliés. Le major de table leur a porté un chaleureux « vivat » et des télégrammes ont été adressés à ceux qui sont encore en fonctions dans les établissements scolaires supérieurs de notre petit pays.

En prenant le bateau pour rentrer à Neuveville, la joyeuse société a eu la bonne fortune de saluer Madame Breuleux, la veuve du digne et regretté directeur Gustave Breuleux dont les instituteurs présents furent « les premiers disciples ».

La prochaine réunion de la classe 83 aura lieu dans 4 ans à Delémont, siège futur des écoles normales réorganisées !

B.

— **Bibliographie éducative.** M. Friche, ancien directeur de l'école normale de Porrentruy, nous envoie l'avis suivant : *Trois opuscules manuscrits* appelés à rendre des services au peuple en général et plus particulièrement aux autorités scolaires, à tous les éducateurs de la jeunesse et aux moralisateurs du peuple, seront sous peu livrés à l'impression, si l'auteur y est encouragé par les souscripteurs intéressés qui liront cette avis des journaux de notre Suisse romande. Ces opuscules qui doivent paraître sous les titres et conditions indiqués au bulletin qui va suivre, seront adressés aux souscripteurs avec prise en remboursement dès que la première édition en sera brochée.

Bulletin de souscription à découper ou à copier et signer comme adresse, fût-ce même sur carte postale, et à retourner, avec indication du nombre d'exemplaires, à l'auteur, M. Friche, ancien directeur à Porrentruy (Suisse).

1. *Précis de dextérité, de natation et de sauvetage* (appareils de flottage et de nage), brochure in-46 d'une cinquantaine de pages Prix fr. 1. 75
2. *Nécessité de l'enseignement de la morale dans toutes les écoles* (mémoire lu à la Société jurassienne d'émulation) brochure d'une cinquantaine de pages Prix fr. 1. 75
3. *Critique des décisions de la section jurassienne de l'association pédagogique romande du 11 décembre 1897* (transfert à Delémont et externelement des élèves des écoles normales du Jura) brochure d'une cinquantaine de pages Prix : Fr. 1. 75

Remises : 10 % aux autorités qui commandent 10 exemplaires et 20 % à celles qui commandent 100 exemplaires ou plus. L'auteur corrigera les dernières épreuves, le manuscrit en main : texte petit romain. L'auteur distribuera ces opuscules entre les imprimeurs qui voudront en entreprendre l'impression et le brochage par 500 exemplaires, aux conditions les plus avantageuses.

— **Création d'un journal à l'usage de la Société des instituteurs bernois.** Un correspondant du *Berner Schulblatt*, qui signe M., propose de créer un organe spécial pour la Société des instituteurs bernois. Voici ce qu'il écrit en parlant de la partie française du journal spécialement destinée aux Jurassiens :

« Les 800 sociétaires jurassiens ont droit à être représentés dans le journal de manière à ce qu'ils ne tirent pas la courte paille. Il serait même d'un grand

intérêt de rattacher plus intimement les Jurassiens à la société. Ce but ne pourrait être mieux atteint que par l'organe à créer. Jusqu'ici des différences ont toujours subsisté entre le comité central et les meneurs du corps enseignant de langue française. Nous disons expressément «les meneurs». Ces différences ne se seraient pas étendues au corps enseignant si le comité central s'était adressé directement à ses membres au moyen d'une circulaire ou d'un journal social. Il faut constater que jamais les instituteurs jurassiens n'ont connu le vrai fonds de l'affaire Zumbach. Les journaux pédagogiques français et le *Démocrate* ont toujours considéré cette affaire d'un point de vue particulier, de sorte que le corps enseignant jurassien n'a jamais été désabusé. Quels services importants aurait rendus dans cette affaire un organe social! Pour la société des instituteurs il y aurait de grands avantages si ses membres jurassiens pouvaient être mis au courant de ce qui se passe dans l'association. »

Le correspondant ne se fait-il pas illusion sur l'influence que le journal projeté pourrait avoir sur le corps enseignant jurassien? N'est-il pas injuste à l'égard de tous ceux qui ont pris en mains dans notre Jura la cause de la Société des instituteurs bernois, les Mercerat, les Bourquin, les Wuilleumier, les Möckli, les Baumgartner, les Schwarz, les Romy, les Fromaigeat, les Hof, les Billieux, les Henry et tant d'autres de leurs amis et de leurs collaborateurs dévoués? Pourquoi les traiter de meneurs? On a vu dans notre dernier numéro les remarques si sages de M. Möckli à propos du rapport de gestion du dernier comité central. Nous ne pouvons que les appuyer.

Le correspondant dit que jamais les instituteurs jurassiens n'ont connu le vrai fonds de l'affaire Zumbach. Nous avons une opinion toute différente et si des témoins étaient bien placés pour distinguer le fonds — la légitimité des punitions corporelles — de l'accessoire — les accusations, les suspicions lancées dans le combat, — c'étaient encore les instituteurs jurassiens.

D'ailleurs le comité de rédaction du *Berner Schulblatt* a, dans sa dernière séance, décidé à l'unanimité de ne pas céder ce journal. M. Grünig a été confirmé dans ses fonctions de rédacteur pour une nouvelle période. Nous nous félicitons de voir le *Berner Schulblatt* continuer sa mission progressiste parmi le corps enseignant bernois et nous présentons nos meilleurs vœux à son rédacteur. Nous avons déjà exprimé notre peu d'enthousiasme pour une nouvelle revue pédagogique dans notre pays quand on sait que l'*Educateur* cherche à se développer et à devenir un journal qui réponde de plus en plus à ce que doit être l'organe de la Société pédagogique romande.

SUISSE ROMANDE. — **Sténographie Duployé.** Bien des personnes apprennent isolément la sténographie Duployé, mais se découragent quelquefois, ou l'ont abandonnée, faute d'avoir des indications précises. Nous les avisons qu'elles peuvent écrire aux adresses suivantes, soit pour avoir la correction de leurs travaux (à titre gracieux), soit pour tous autres renseignements concernant la sténographie; il suffit de joindre un timbre pour la réponse: MM. L. Mogeon, président de la Fédération sténographique romande, 30, boulevard de Grancy, Lausanne; J. Feierabend, président du Club sténographique lausannois, administration J. S., Lausanne; M^{le} E. Duvoisin, institutrice, Cité Derrière 22, Lausanne; M. A. Delafontaine, président de la Société sténographique de Genève, à Chêne-Bourg; M^{le} E. Müller, institutrice, 23, avenue du Mail, à Genève; MM. A. Matthey-Jeantet, 20, Marais, au Locle; F. Bonnalory, 13, Grand'rue, à Fribourg; C. Rappaz, bureau des postes, à Monthey; L. Villars, 17, rue Dufour, à Biel.

Les personnes ci-dessus désignées peuvent donner également les adresses d'autres collègues habitant telle ou telle contrée.

BERNE. — **Circulaire du comité central de la Société des instituteurs bernois.** Il est arrivé à plusieurs reprises, depuis quelque temps, que des instituteurs

non-sociétaires, menacés de perdre leur place, ont réclamé l'appui de l'association. Nous regrettons de devoir déclarer, en nous basant sur les statuts et le règlement, qu'à l'avenir, il nous sera impossible de prendre en considération des demandes de ce genre, si désireux que nous soyons de venir en aide à tous nos collègues indistinctement. Notre décision se justifie d'autant mieux qu'en tout temps, tout institutrice ou instituteur peut être reçu dans la société et y sera toujours le bienvenu. Nous avons, d'autre part, le droit d'exiger de ceux qui veulent jouir des avantages de l'association qu'ils s'astreignent aussi à en supporter les charges. Nous prions, en conséquence, les comités de sections de donner connaissance de cette décision aux non-sociétaires de leur district et de les inviter à demander leur admission dans la société, car nous ne voyons pas ce qui peut motiver leur isolement. Il ne faudra pas oublier les nombreuses épouses d'instituteurs en activité de service, lesquelles, en grande partie, ne sont pas sociétaires, dans la pensée sans doute que cela suffit, si leur mari paye les cotisations.

Lorsqu'un nouveau comité de section entre en charge, la *transmission des pouvoirs* se fait quelquefois avec une grande négligence, de sorte que le comité élu ne connaît pas les obligations qu'il a assumées. Cet état de choses a déjà été la cause d'ennuis de diverses espèces. En particulier, il est de toute nécessité que le comité nouvellement nommé ait une parfaite connaissance des noms de tous les débiteurs de la caisse centrale domiciliés dans son ressort, afin de pouvoir se rendre compte s'ils tiennent leurs engagements et d'encaisser les amortissements échus à la recette de district, pour les faire parvenir au caissier central. La remise des affaires devrait donc se faire sous forme de règlement de compte entre l'ancien et le nouveau comité. S'il était procédé de cette façon, l'ancien comité serait, par le fait, déchargé de toute responsabilité et le nouveau pourrait être immédiatement initié à toutes les branches de son activité, ce qui contribuerait certainement à une expédition exacte et prompte des affaires. A cette occasion, nous devons faire remarquer que plusieurs débiteurs de la caisse centrale s'acquittent de leurs obligations d'une manière tout à fait insuffisante, n'ayant plus opéré de remboursements depuis longtemps sans excuse d'aucune sorte. Nous recommandons aux présidents de sections de surveiller strictement les débiteurs négligents et de faire en sorte que, dans leur district, tous les sociétaires remplissent fidèlement leur devoir.

Les comités de sections sont priés de nous donner jusqu'à fin septembre un état *exact des sociétaires*; il servira à la confection d'un état général des membres de l'association, qui sera éventuellement imprimé.

Nous prions instamment Messieurs les secrétaires de sections de bien vouloir nous adresser sur *feuilles séparées*, les *conclusions* des différentes questions du programme d'activité mises à l'étude, afin de nous épargner de longs travaux de copie.

Le Secrétaire: FRITZ GRABER.

Le Président: CHR. BEETSGREN.

— **Réorganisation des écoles normales.** D'après le *Berner Schulblatt*, le comité du synode scolaire a, dans sa séance du 3 septembre, discuté les conclusions à présenter à l'assemblée plénière du 28 octobre. Une sous-commission composée de MM. Landolt, inspecteur des écoles secondaires, Wyss, directeur du pro-gymnase de Bienne, Grünig, maître secondaire à Berne, avait à présenter un avant-projet. La sous-commission s'est divisée en majorité (Wyss et Grünig) et minorité (Landolt).

La majorité, qui présente un rapport sans conclusions arrêtées, ne s'occupe pas des écoles normales de filles. L'examen d'entrée à l'école normale doit se baser sur le plan d'études des écoles secondaires à deux classes. Les études seraient divisées en deux cours: études générales dans les gymnases pen-

dant trois ans; études professionnelles d'un an et demi dans une école normale à créer à Berne ou éventuellement à l'université. Il est à désirer que l'internat disparaîsse complètement. L'école normale française resterait à Porrentruy. L'entrée à l'école normale professionnelle serait basée sur l'examen de maturité du gymnase.

La minorité de la sous-commission ou M. Landolt a formulé des conclusions que nous résumons:

La réorganisation des écoles normales doit tendre:

1^o à favoriser le recrutement des instituteurs primaires;

2^o à faire disparaître les inconvénients actuels dans la formation du corps enseignant: l'enchevêtrement des études générales et des études professionnelles, les études superficielles dans plusieurs branches d'enseignement, les déceptions amenées par un internat trop rigoureux.

Pour arriver au but, M. Landolt propose les mesures suivantes:

1. Les études seront prolongées de 3 1/2 à 4 ans.

2. Les études seront divisées en études générales (3 ans) et en études professionnelles (un an).

3. Les études générales se font dans les écoles normales ou dans les gymnases du canton de Berne. Les candidats auront à prouver par un examen qu'ils possèdent les connaissances générales requises avant d'être autorisés à commencer les études spéciales.

4. On admettra aussi à l'examen des connaissances générales les candidats qui se sont formés dans l'enseignement privé ou qui proviennent d'autres établissements.

5. Les élèves des gymnases bernois qui se destinent à l'enseignement recevront des bourses.

6. Les études professionnelles se feront à Berne dans une école normale supérieure à créer dans cette ville. On y adjoindra une école d'application.

7. Une classe normale ne comptera pas plus de 20 élèves. Mais comme l'école normale actuelle de Hofwyl ne peut offrir les locaux suffisants, il faudrait construire dans les environs immédiats de Berne un bâtiment pouvant réunir les avantages d'un séjour à la campagne avec ceux de la résidence en ville.

8. Aussi longtemps que l'école normale sera installée à Hofwyl, il faudrait réduire l'internat aux deux premières années. Dans l'école normale à créer, on installera un internat pour les élèves peu fortunés et pour ceux dont les parents réclament une surveillance plus spéciale.

9. Les traitements des professeurs d'école normale seront mis sur le même pied que ceux des professeurs des gymnases.

10. En attendant la construction de l'école normale prévue au chiffre 7 ci-dessus, il faut continuer aussi bien que possible à former les instituteurs d'après le mode actuel.

M. Landolt estime en outre qu'il ne peut être question pour le moment d'étendre à cinq ans le cycle des études normales. La position économique du corps enseignant s'y oppose.

Le bâtiment qui abrite l'école normale de Porrentruy vaut encore moins que celui de Hofwyl. Il faudrait donc construire aussi dans le Jura une école normale et cela dans la localité qui possède l'école normale des filles. L'organisation des études pour les élèves français serait la même que pour les élèves allemands. Les études spéciales se feraient également à l'école normale supérieure de Berne où on créerait une école d'application française.

Dans la discussion qui suivit, le comité du synode ne parvint pas à formuler des propositions uniques. Les deux rapports seront donc présentés au synode. L'un par M. Wyss et l'autre par M. Landolt.

Nous avons reçu de M. Paroz sur la même question une causerie que nous publierons incessamment. Elle intéressera certainement nos lecteurs.

ALLEMAGNE. -- **Une nouvelle édition des œuvres de Pestalozzi.** Dans la *Preuss. Schulzeitung*, le pasteur prim. L.-W. Seyffarth fait l'historique de ses recherches sur Pestalozzi. Voilà quarante ans qu'il s'occupe exclusivement du grand pédagogue suisse. Dès 1871 il a visité les bibliothèques et les archives de Bâle, de Berne. A Zurich il avait comme correspondant, M. Morf, l'auteur de *Zur Biographie Pestalozzi*. A Fribourg on lui refusa poliment l'entrée des archives. Yverdon ne lui a pas communiqué les pièces dont il a sollicité l'envoi à maintes reprises. Malgré toutes les difficultés M. Seyffarth a en mains plus de 50 écrits qui ne sont pas contenus dans sa première édition des œuvres de Pestalozzi.

La nouvelle édition aura 400 feuilles environ. Le prix est fixé à 10 pfennigs pour les souscripteurs, ce qui fait 40 marcs. Le prix de librairie sera plus élevé. Nous engageons tous les établissements d'instruction publique, les bibliothèques, les instituteurs à souscrire aux *Oeuvres complètes de Pestalozzi* chez M. Carl Seyffarth, éditeur à Liegnitz (Prusse). Il suffit d'envoyer un engagement par carte postale de 10 centimes. L'ouvrage sera publié dès que 600 exemplaires seront assurés.

BIBLIOGRAPHIE

Die Chemie im täglichen Leben, par le prof. Dr Lassar-Cohn. Hambourg, Leopold Voss, éditeur. Prix : relié 4 marcs.

Cet ouvrage dont nous avons annoncé dernièrement la deuxième édition vient de paraître en troisième édition dans un emboîtement coquet qui fait honneur au bon goût de l'éditeur. L'ouvrage de M. le prof. Lassar-Cohn comprend une série de douze conférences sur les phénomènes chimiques les plus importants à connaître. L'auteur ne craint pas de donner la théorie scientifique des phénomènes décrits, mais son langage est si clair qu'on peut bien dire de cet ouvrage qu'il est un modèle de vulgarisation. Des traductions en anglais, en russe, en italien, en serbe expliquent le succès de ce livre qui a eu trois éditions en trois ans.

H. G.

Skizzen, par H. Schoch, instituteur à Bâle. Lithographie F. Bruder à Bâle. 10 cahiers. Prix : 2 francs 20 la série.

Aujourd'hui on attache avec raison une grande importance au dessin qui se fait à la planche noire comme base de l'enseignement intuitif. M. J. Schoch a réuni dans les dix cahiers ci-dessus un choix excellent de sujets qu'il a groupés comme suit : 1. Meubles, outils et instruments, 2. Animaux domestiques, 3. Oiseaux domestiques, 4. Animaux sauvages indigènes, 5. Animaux sauvages exotiques, 6. Oiseaux indigènes et exotiques, 7. Amphibies, poissons, insectes, 8. Plantes et formes végétales, 9. Formes géographiques, 10. Histoire et civilisation. Les plans d'études modernes recommandent partout le dessin dans les petites classes afin de donner de l'intérêt aux leçons de langue et d'intuition. Les dix cahiers de M. Schoch sont une mine inépuisable où maîtres et maîtresses surtout pourront puiser à l'envi. Nous avons déjà eu souvent l'occasion dans les conférences de recommander les cahiers Jacquot. Ceux de M. Schoch sont plus complets et plus méthodiques parce qu'ils tiennent davantage compte de l'application du dessin aux diverses branches de l'enseignement.

H. G.

Pour le Harem, par le vicomte de Colleville. Bruxelles, Bureaux de la *Revue Nouvelle*. Prix fr. —. 25.

C'est une brochure assez vive contre le mouvement féministe actuel.

Annuaire de l'enseignement primaire pour la Suisse romande, publié par Julien Gern, instituteur à Fontaines. Fontaines, imprimerie L. Bourgeois. Prix : 2 fr. 25 chez l'auteur, 3 fr. en librairie.

En nous envoyant son annuaire, M. Julien Gern nous annonçait le compte rendu bibliographique d'un inspecteur scolaire neuchâtelois. Ce compte rendu ne nous étant pas parvenu, nous ne voulons pas tarder à annoncer l'ouvrage de M. Gern. Cet annuaire a pour but de mettre le corps enseignant au courant du mouvement scolaire en Suisse, tout en y ajoutant divers travaux pouvant intéresser instituteurs et institutrices. Un tableau des autorités scolaires et du corps enseignant romand termine le volume.

Nous recommandons chaleureusement l'examen de l'annuaire à nos collègues. Ils y trouveront bien des chapitres intéressants, en particulier les articles du Dr Tissié sur les attitudes vicieuses de l'enfant. L'annuaire de M. Gern ne peut remplacer celui du Dr Huber, mais il n'en constitue pas moins une tentative à encourager.

H. G.

Le canton de Neuchâtel, XI^e liv., vie scolaire à Neuchâtel (première partie), par Ed. Quartier-la-Tente, professeur. Neuchâtel, Attinger frères. Prix : 3 fr. 50.

C'est l'histoire abrégée des écoles de la ville de Neuchâtel que M. Quartier-la-Tente, directeur des écoles secondaires, nous offre dans cette livraison de son bel ouvrage *Le canton de Neuchâtel*. De Mathurin Cordier jusqu'aux collègues actuels que d'hommes distingués ont présidé à l'éducation de la jeunesse neuchâteloise ! Parmi les maîtres de l'enseignement primaire qui ont disparu, l'auteur a tenu de nous donner les portraits de Scipion Grand, des deux Bonjour, Auguste et Claude, de Daniel Pichonnaz, d'Auguste Biolley, de Frédéric Vuillommet, qui ont été des ouvriers de la première heure dans la constitution de la Société pédagogique romande. On trouve aussi huit portraits d'instituteurs actuels ainsi que ceux de M^{les} Henriette Mathey, Louise Droz-Neeb, Sophie Jeanneret, Louise Gacon, institutrices primaires.

Les directeurs des écoles y ont aussi leur place ainsi que les professeurs du collège latin et les maîtres spéciaux. Citons pour terminer les portraits des institutrices de l'enseignement secondaire, M^{les} Louise Borel, Philippine Bonhôte, Sophie Ott, Emma Fischer, Elisabeth Neuenschwander, M^{me} Elise Richard-Petremand.

H. G.

Examen pédagogique des recrues en automne 1897, publié par le Bureau fédéral de statistique du Département fédéral de l'intérieur. Prix : 2 francs.

Cette publication nous apprend que s'il y a eu progrès dans les examens de 1897, il est essentiellement dû à la diminution des mauvaises notes, les bons résultats étant demeurés stationnaires. Les districts romands encore teintés en foncé dans la carte qui accompagne la brochure sont Pays d'Enhaut, Franches-Montagnes et Moutier.

H. G.

Atlas de géographie historique (moyen âge), par Louis Poirier-Delay, professeur à Montreux. Deuxième édition. Lausanne, F. Rouge, éditeur. Prix : ?

Cet atlas de 10 cartes est bien imprimé. Les cartes sont claires, pas trop chargées, les teintes bien distribuées. A notre avis les cartes historiques devraient faire partie intégrante du manuel d'histoire comme on peut le voir dans les ouvrages de Luginbühl, Oechsli, Schelling, Bögli et Brugger. Mais dans la Suisse romande nous n'en sommes pas encore là et l'atlas Poirier-Delay est le complément obligé des manuels Duperrex et Vulliet.

H. G.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

L'orthographe et le certificat d'études en Algérie

(Les mots dont l'orthographe est simplifiée ne sont pas soulignés)

Tandis qu'en Europe, et dans la Suisse romande en particulier, nous avons la plus grande crainte de toucher à l'arche sainte de l'orthographe officielle, en Algérie on a pris plus à la lètre la circulaire que M. Bourgeois envoya aux recteurs en 1891 et qui contient en particulier les phrases suivantes :

« Les points sur lesquels j'invite les commissions d'examen à se montrer tolérantes peuvent se ramener à trois groupes :

1^o Il faut d'abord renoncer à une rigueur absolue toutes les fois qu'il y a doute ou partage d'opinion, toutes les fois que l'usage n'est pas encore fixé ou l'a été récemment, que la pratique courante varie, que les auteurs diffèrent d'avis et que l'Académie elle-même enregistre les hésitations de l'opinion.

Dans ces cas et dans tous les cas semblables, quelle que soit l'opinion personnelle du correcteur, il ne peut pas demander à l'élève d'être plus sûr de lui que les maîtres eux-mêmes.

2^o Je réclame la même indulgence pour l'enfant *quand la logique lui donne raison contre l'usage* et quand la faute qu'il comet prouve qu'il respecte, mieux que ne l'a fait la langue même, les lois naturelles de l'analogie. Une des premières règles que l'on enseigne aux enfants, ce sont les sept noms en *ou* qui au lieu de prendre un *s* au pluriel veulent un *x*. Mais par quelle secrète raison ne se plient-ils pas à la règle commune ? Personne n'a jamais pu la découvrir.

De même ne sachons pas trop mauvais gré à l'élève qui écrira *contreindre* come *restreindre*, *cantonier* come *cantonal*, *charriot* come *charrette* ou *charette* come *chariot* . . . La logique l'empêchera d'admettre *imbécile* et *imbécillité*, *siffler* et *persiffler* . . .

Est-ce l'enfant qui a tort d'hésiter quand la langue elle-même semble se contredire et qu'après *prétention*, elle lui enjoint d'écrire *extension* ?

3^o Enfin, il est entré depuis le commencement de ce siècle, dans notre orthographe française, un certain nombre de règles fondées sur des distinctions que les grammairiens jugeaient décisives, mais que la philologie moderne, plus respectueuse de l'histoire même de la langue, ne confirme qu'avec beaucoup d'exceptions et, dans tous les cas, sans y attacher le respect superstitieux dont on voulait les entourer. C'est là surtout qu'il faut aléger le fardeau. Que d'heures absolument inutiles pour l'éducation de l'esprit ont été consacrées dans les écoles primaires à approfondir les règles de *tout* et de *même*, de *vingt* et de *cent*, de *nu* et de *demi*, à disserter sur les exceptions de la prétendue orthographe des noms composés, qui n'est que l'histoire d'une variation perpétuelle.

Ce souci de l'orthographe à outrance n'éveille chez les enfants ni le sentiment du beau, ni l'amour de la lecture, ni même le véritable sens critique. Il ne pourrait que leur faire prendre des habitudes d'ergotage. A tant éplucher les mots, ils risquent de perdre de vue la pensée, et ils ne savent jamais ce que c'est qu'écrire, si leur premier mouvement n'est pas de chercher sous l'enveloppe des mots la pensée qui en est l'âme. »

Dans certaines parties de la France, on a tenu compte dans une faible mesure des instructions du ministre, mais irrégulièrement et selon le caprice des examinateurs ; c'est ce qui a justement motivé la pétition des Sociétés de

Réforme orthographique, qui ont désiré que le Ministère de l'Instruction publique indiquât d'une façon plus précise les cas dans lesquels il n'y avait pas lieu de marquer de fautes.

En Suisse, les départements de l'Instruction publique n'ont pas fait leur profit de la circulaire de M. Bourgeois. On est plus coulant sur des chinoiseries, telles que des « vêtements de femme ou de femmes », « de la gelée de groseille ou de groseilles », et c'est tout.

Mais en Algérie il n'en a pas été de même. Aux examens pour l'obtention du certificat d'études primaires, dès 1897, on a admis concurremment avec l'orthographe académique, celle qui est préconisée par la section algérienne de la Société de réforme orthographique. — Et il faut noter que le programme algérien est plus radical que ceux des autres sections. C'est ainsi que les candidats algériens au modeste diplôme primaire ont pu sans qu'il leur soit compté de faute, supprimer l'*x* final et le remplacer par un *s*, remplacer *ph* par *f*, supprimer les *h* après *t* et *r* (théâtre, rinocéros), supprimer les consones doubles inutiles à la prononciation, employer *n* uniformément dans les syllabes nasales quand même la lètre qui suit est *p* ou *b* (tronper, embouchure).

M. le colonel Derrier, président du comité de propagande d'Oran, dans une lète au *Réformiste*, ajoute : « Chose remarquable, dans le devoir de stile, en dehors de ces fautes conventionnelles, ou plutôt rationnelles, pas une faute de gramaire, pas une faute de français. »

Ce qui n'est pas très étonnant, car les écoliers avaient eu d'autant plus de temps pour apprendre leur langue qu'ils en avaient moins perdu aux chinoiseries de l'orthographe.

Ce n'est pas seulement à l'école que l'orthographe tend à se simplifier en Algérie. Nombre de journaux font usage de l'orthographe simplifiée dans une partie de leur contenu. La préfecture d'Oran, la succursale du Crédit Lyonnais de la même ville, autorisent leurs employés à user de la même latitude. A Alger, une pharmacie étaie pour enseigne *Farmacie centrale*.

En Suisse, où nous nous plaisons en toute circonstance à nous dire les promoteurs de toute idée de progrès, nous n'en sommes pas encore là. Nous attendons patiemment que l'académie nous permette de reviser l'orthographe, et comme la docte compagnie veut que l'usage précède ses arrêts, si partout on attend, nos écoliers continueront encore longtemps à peiner sur leurs fastidieuses dictées.

J'aurais voulu dire un mot encore à propos des trois lètres apocryphes à M. Gréard, publiées dans le numéro du 15 septembre. Ce sera pour une autre fois, mais en attendant, je ferai remarquer que si les réformistes désirent que l'orthographe se rapproche de la prononciation, ils ne préconisent pas une orthographe phonétique absolue, et quand ils parlent de prononciation, il s'agit de celle des gens qui parlent français.

A.-P. DUBOIS.

Composition

COURS SUPÉRIEUR

Grâce à mon parapluie!

Mon parapluie, comme je l'aime! Tenez, je l'embrasserais bien. Vous aimez savoir pourquoi? Il paraît donc que la curiosité vous tenaille aussi. Au reste, je n'ai aucune raison de vous cacher le motif de ma joie. L'autre soir, entre chien et loup, maman m'envoya faire quelques commissions. Comme il pleuvait, je pris mon parapluie, un bijou de parapluie, que ma tante m'a donné à l'occasion de mon dernier anniversaire. En arrivant dans la rue, j'aperçus mon meilleur ami, Paul, qui regagnait la demeure de ses parents. Aussitôt que je le vis, mon cœur se mit à battre une cadence désordonnée. Faut vous dire

que nous sommes brouillés ensemble. Ce pauvre Paul, il n'avait point de ristard !
Un pas de course et bientôt je fus auprès de mon ami.

D'une voix que je tâchais de rendre aussi douce que possible, je lui dis : « Paul, viens sous mon parapluie ! » Paul fit semblant de ne point m'entendre. Je renouvelai l'invitation. Cette fois, mon ami n'y tint plus. Il accourut à mes côtés en souriant. Le ciel était bien noir, des brouillards se traînaient tout le long de la montagne, la rue principale du village était déserte et morne, mais nos coeurs étaient pleins de soleil. Bras dessus bras dessous, nous marchions devant nous, aussi joyeux que des pinsons.

— Jules, me dit tout à coup mon ami, n'est-ce pas que nous ne nous chicanerons plus ? J'ai souffert beaucoup, beaucoup. Aimons-nous tous les jours davantage et sachons supporter mutuellement nos petits travers.

— Paul, je te promets de ne plus jamais me fâcher.

Sur ce, on se quitta.

Que j'étais heureux ! Ce soir-là, j'aurais voulu crier mon bonheur aux arbres, aux maisons même, au bétail qui se rendait à la fontaine.

Ce cher parapluie, n'ai-je pas raison de lui vouer une reconnaissance éternelle ? Il m'a rendu mon meilleur ami.

MARCEL MARCHAND.

Avantages de l'économie

Mon cher ami,

L'homme est jeté sur cette terre avec l'obligation de travailler rudement pour avoir son pain, son logement, son vêtement. Dieu l'a ainsi voulu et le mieux que nous ayons à faire, je crois, est d'accepter avec résignation le sort qui nous est fait en ce bas monde. Ce n'est pas suffisant de travailler, il faut encore savoir proportionner ses dépenses à ses recettes, ne dépenser que huit sous si l'on n'en gagne que dix. Ménager est une grosse et difficile affaire, parce que l'amour du luxe, des commodités, des jouissances matérielles, devient de plus en plus général. En outre, l'orgueil fait faire bien des sottises coûteuses.

Toujours un moment vient où nous ne pouvons plus travailler. Alors, on est heureux quand on a mis de côté, comme on dit, une poire pour la soif ; quand on a ramassé, comme la fourmi, un morceau de mouche ou de vermis-seau pour la morte saison. A ce moment-là, le travailleur qui a économisé ce qu'il a pu, est quitte de tendre la main. Réellement on est malheureux lorsqu'il faut recourir à l'aide d'autrui, s'exposer à un refus brutal ou à de grossières paroles.

Il n'est pas donné à chacun d'être riche ou simplement dans l'aisance ; chacun, toutefois, peut dépenser un peu moins qu'il ne gagne. En ne mettant que dix centimes par jour de côté pendant de nombreuses années, on finirait par se créer un fonds de réserve qui rendrait les meilleurs services dans la vieillesse. On n'y pense pas assez lorsqu'on est jeune et valide.

Que de gens malheureux, hélas ! par leur propre faute, dépensant tout leur gain par imprévoyance, dans la boisson, le jeu, la vanité. C'est là un des grands maux de notre temps.

Je veux, mon cher ami, ménager tant que je pourrai et tâcher de mieux connaître le chemin de la caisse d'épargne que celui des auberges.

Reçois mes bien amicales salutations.

H. MONNIN.

L'instinct de faiblesse des enfants les pousse à tirer parti de tous les événements nouveaux qui surgissent dans leur existence ; ils le font souvent avec plus de discernement que les adultes dont la perspicacité est émoussée déjà par l'amour-propre, les opinions préconçues, les idées faites et cent autres considérations.

II. MATHÉMATIQUES

Sur une manière d'envisager les questions de tant %

(Suite.)

Exemple V. La maison d'école du Kirchenfeld à Berne a été construite avec la somme de 415000 francs. Quel loyer annuel doit être compté pour chacune des 18 salles d'école, si la somme nécessaire à la construction paie un intérêt de 4 %? (Examens de recrues 1895.)

Solution. Le taux de l'intérêt pour une salle est $\frac{4}{18}$ ou $\frac{2}{9}$ %

$$\frac{2}{9}\% = \frac{415000 \times 2}{9} = 922,22 \text{ fr.}$$

Exemple VI. Que rapportent 2385 francs placés à 4 $\frac{1}{2}$ % pendant 8 mois?

Solution. Il est possible, au moyen d'un artifice, de ramener le calcul de l'intérêt à un calcul de tant % général, même quand le temps pendant lequel le placement a été effectué n'est pas une année.

L'intérêt de 2385 francs pendant 8 mois à 4,5 %, sera le même que son intérêt pendant une année à $4,5 \times \frac{8}{12}$ %, soit à 3 %. Le problème est ainsi ramené à chercher l'intérêt pendant une année au taux de 3 %.

$$1\% = 23,85 \text{ fr.}$$

$$\text{Intérêt : } 3\% = 70,55 \text{ fr.}$$

Ce procédé élégant, qui consiste à substituer au taux réel un taux fictif qui ferait rapporter au capital le même intérêt pendant une année, trouve de fréquentes applications.

Exemple VII. Je dois l'intérêt de 1680 fr. au 4 $\frac{1}{2}$ %. Par combien de journées de travail puis-je rembourser cet intérêt, si je gagne 2,80 fr. par jour? (Examens de recrues 1895.)

Solution.

$$\begin{array}{r} 5\% = 84 \text{ fr.} \\ - \frac{1}{2}\% = 8,40 \text{ »} \\ \hline 4\frac{1}{2}\% = 75,60 \text{ fr.} \end{array}$$

Temps demandé : 75,60 fr. : 2,80 fr. = 27 jours.

II

Exemple I. Pour un revenu annuel de 1740 fr. un ménage consacre 1087 $\frac{1}{2}$ fr. pour la nourriture. Exprimer cela en %. (Examens de recrues 1897.)

Solution.

$$\frac{1087,5}{1740} = 0,625 = 62,5\%$$

Cette manière de procéder découle de la définition même que nous avons donnée du tant %.

Exemple II. Dans la session du Conseil National du 4 juin 1895, M. le Dr Bachmann de Thurgovie a été nommé président de ce conseil par 100 voix sur 107 votants. Combien % de suffrages a-t-il obtenu? (Examens de recrues 1895.)

Solution.

$$\frac{100}{107} = 0,9345 = 93,45\%$$

Exemple III. Des 3185 communes de la Suisse, 69 sont situées au-dessous de 300 mètres d'altitude. Exprimez cela en %. (Examens de recrues 1897.)

Solution.

$$\frac{69}{3185} = 0,0216 = 2,16\%$$

III. SCIENCES NATURELLES

Cours élémentaire de botanique

Première partie. — *Anatomie et physiologie végétales*

XVII

Parasitisme

Le parasitisme est le phénomène par suite duquel certains végétaux vivent sur d'autres végétaux et aux dépens de ceux-ci.

En automne, de nombreux parasites du groupe des champignons inférieurs se développent sur les feuilles des arbres. Les peupliers, les érables, les tilleuls, les poiriers, etc., ont, à cette époque, des *dépazées* aux nuances multiples. Ces parasites épuisent les feuilles et hâtent leur chute.

Les maladies de la vigne, l'*oïdium* et le *mildiou*, sont causées par des champignons qui se développent dans les feuilles ou dans les tiges de la vigne. Ces parasites nuisent beaucoup et peuvent même empêcher le raisin de mûrir.

L'*oïdium* se combat par le soufrage de la vigne, avant et après la floraison. Contre le *mildiou* on emploie la *bouillie bordelaise*, un liquide composé de 1 kg 500 gr de sulfate de cuivre et de 1 kg de chaux vive, pour 100 litres d'eau.

Le *black-rot* et l'*anthracnose* sont encore des maladies de la vigne, causées par des champignons parasites. On lutte contre le *black-rot* avec la bouillie bordelaise, et on tâche de prévenir l'*anthracnose* en badigeonnant les vignes en hiver avec une solution de sulfate de fer.

Les plantes fourragères sont souvent aussi envahies par des plantes parasites. Les principales sont les cuscutes, les orobanches et les rhizoctones. Les cuscutes, plantes grimpantes dépourvues de feuilles, entourent la luzerne et y enfoncent leurs sucoirs pour se nourrir à ses dépens. Le seul moyen de lutter contre les cuscutes, c'est de brûler toutes les luzernes qu'elles ont attaquées.

Les orobanches, plantes dont les feuilles sont réduites à des écailles et dont les fleurs sont ordinairement rougeâtres, attaquent la luzerne, en fixant un gros sucoir sur ses racines. Un champ attaqué par les orobanches n'est bon qu'à défricher. Le rhizoctone est un champignon qui attaque les racines de luzerne, spécialement dans les terrains humides. Les tiges de la luzerne attaquée se dessèchent et meurent. On combat ce parasite en isolant, par des fossés, les parties du champ qui sont envahies.

La plupart des maladies du blé sont aussi causées par des parasites.

Dans le règne végétal, comme dans le règne animal, les parasites sont dignes de mépris : ils vivent du travail d'autrui et tuent lentement quiconque les nourrit.

Le lierre, les orchidées et toutes les autres plantes qui prennent appui sur un arbre, sans se nourrir à ses dépens, ne doivent pas être confondus avec les parasites. Ce sont pour les arbres des hôtes sympathiques et non point des ennemis.

Mme Hte PERRIN-DUORTAL.

Le pommier

Des arbres fruitiers qui ornent nos vergers, le pommier est un des plus beaux et des plus utiles. Sa couronne chargée de fleurs égale le printemps et ses branches ployant sous le poids des fruits font l'ornement de l'automne.

Le pommier n'atteint généralement pas la taille du poirier, avec lequel il a beaucoup d'analogie. Les branches, souvent à coudes brusques, s'étendent beaucoup et donnent un large ombrage. Les jeunes arbres ont l'écorce lisse et d'un gris verdâtre, tandis que dans les vieux troncs elle est plus foncée, rude et

déchirée. Le cœur du bois, assez fortement coloré en brun, est d'un grain fin et susceptible d'être poli.

Au commencement du printemps les bourgeons arrondis qui terminent les rameaux se gonflent et laissent épanouir successivement l'extrémité de leurs fleurs rosées; plus tardifs, les bourgeons pointus étaient timidement leurs jeunes feuilles au soleil et à la rosée.

Le printemps est-il vraiment là? n'y a-t-il plus à craindre de retours de froid? semblent demander les bourgeons de fleurs aux bourgeons de feuilles. Enfin une nuit calme et douce, une pluie chaude avec un bon rayon de soleil semblent faire cesser toute hésitation, les fleurs s'ouvrent entièrement. De chaque bourgeon sort un bouquet ombellé de 5 à 6 fleurs. La corolle de chaque fleur a cinq pétales, blanches en dedans et plus ou moins rosés en dehors suivant les espèces. Les pétales sont insérés sur le calice ainsi que les étamines en nombre de 20 et plus. Au centre du calice se trouve un léger enfoncement renfermant cinq pistils velus soudés à la base et un ovaire formé de cinq carpelles.

Les feuilles qui avaient subi un moment d'arrêt dans leur développement s'enhardissent, elles s'ouvrent à leur tour et l'éclat des fleurs pâlit et s'efface sous la jeune verdure.

Les pétales sont emportés par le vent quand le mystère de la fécondation par le pollen a été accompli. Le calice persiste pourtant; il ne tombe pas comme dans la fleur du cerisier; bientôt, si la fructification a eu lieu, il se gonflera avec l'ovaire placé en-dessous et formera dans quelques semaines une petite pomme qui aura tout l'été pour croître et mûrir.

Les feuilles du pommier sont alternes, pétiolées, ovales, un peu velues en dessous.

La pomme mûre a une forme sphérique, un peu aplatie aux deux extrémités, ordinairement jaune d'un côté et nuancée de teintes rouges de l'autre. A l'extrême opposée à la queue se trouve la mouchie, reste du calice, où l'on voit encore parfois les traces de l'insertion des étamines. La queue de la pomme était le pédoncule de la fleur, c'est par là que l'arbre a fourni la nourriture au fruit. Si l'on partage une pomme par le milieu, on découvre à l'intérieur cinq loges à parois parcheminées, renfermant à la maturité chacune deux pépins brun noir, graines destinées à reproduire la plante.

Les pommes sont par conséquent des fruits à pépins, comme ceux des poiriers, des cognassiers, des néfliers, de l'aubépinier et des sorbiers; ils ont une parenté étroite avec les fruits à noyau des pruniers, des cerisiers, des abricotiers, des pêchers et des amandiers. Dans les premiers, le calice devient charnu et forme le fruit; dans les seconds, le calice tombe, le réceptacle de la fleur se dessèche, tandis que l'ovaire acquiert un grand développement et se transforme en fruit. Les parois de l'ovaire deviennent ordinairement charnues à l'extérieur, dures et osseuses à l'intérieur. Le fruit constitue un drupe.

La famille des rosacées, à laquelle appartiennent tous les arbres fruitiers sus-nommés, réclame aussi les fraisiers, les framboisiers, la ronce et des plantes plus modestes, comme la potentille, la sanguisorbe, la benoîte, la spirée et surtout celle qui en est le type et qui a donné son nom à toute cette brillante famille: la rose.

F. BUECHE.

Le plus habile instituteur peut se trouver en défaut, et la réussite n'en dépend pas uniquement des capacités de l'instituteur, mais aussi de sa conduite, de sa tenue à l'école et hors de l'école.

L'enfant se sent attiré vers ceux qui lui ont procuré l'occasion d'accomplir une bonne action.

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20

GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance

Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes

Méd. d'arg. pour les instruments de musique

Médaille de bronze, la plus haute récompense

décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratis et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union artistique*.

Abonnement annuel: Fr. 3.50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

Encres indélébiles en 24 couleurs

Encre de Chine liquide

essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.

Encre pour écoles et administrations

fabriquées par 79

Schmuziger & Co., Aarau

Se vendent dans toutes les papeteries

*** 3 premiers prix ***

Pour paraître fin octobre
chez L. VINCENT, imprimeur-éditeur,
Lausanne

LIVRE DE LECTURE

par DUSSAUD & GAVARD

116

6^e édition (H 10849 L)

CAHIERS DE DESSINS

D'APRÈS CROQUIS

Seconde édition, considérablement augmentée, 10 cahiers contenant :

1. Matériel scolaire, ustensiles de ménage, outils agricoles.
2. Nos quadrupèdes domestiques.
3. Nos oiseaux domestiques.
4. Animaux sauvages de nos contrées.
5. Mammifères exotiques.
6. Oiseaux (de nos contrées et exotiques.)
7. Amphibiens, poissons, insectes.
8. Plantes.
9. Esquisses de vues.
10. Sujets historiques.

Les 10 cahiers ensemble fr. 2.20.
Les fascicules ne seront plus vendus séparément.

En vente chez l'éditeur :

442 H. Schoch, instituteur,
Kanonengasse 15, Bâle.

CHOCOLAT SUCHARD

ANÉMIE

CHLOROSE

PILULES DU DR. BLAUD

CONTRE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les VÉRITABLES PILULES BLAUD se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte grise le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIARELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

Fondée en 1843



Fondée en 1843

PLUMES A ÉCRIRE

à bon marché, mais de sortes des plus utilisables, fines et extra-fines, en qualités reconnues excellentes, de la maison

Carl KUHN & Co.,

37, Marienstrasse, 37

STUTTGART

Sur demande, prix-courants et échantillons gratis et franco à la disposition de MM. les instituteurs.

87

En dépôt dans toutes les papeteries importantes

(Stg. à 2590)

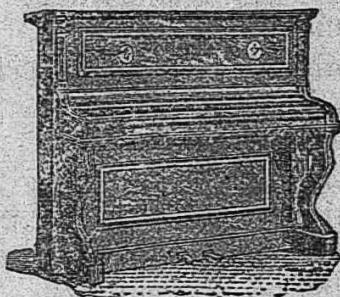
Accords. — Réparations.

FONDÉ 1807

HUG FRÈRES & CIE, ZURICH

FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement



Pianos

de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

Pianettino de 5 octaves fr. 375.

Piano d'étude de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS

américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 110 fr.

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS

pr séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales pr Instituteurs, etc.



Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.

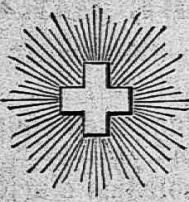
Accords. — Réparations.

Les meilleures chaises de piano du monde ont une vis d'arrêt automatique de **F. DIETZ**, instituteur, à **Rheinsheim**, près Karlsruhe (Grand duché de Bade). Les collègues ont des prix de faveur. Prospectus gratis et franco. 85

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV^{me} ANNÉE

N^o 21



BIENNE

1^{er} Novembre 1898

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst., à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst., à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne. Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHATEL: MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — Fribourg: M. Léon Genoud, directeur. — JURA BENOIS: MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE: Fr. Fritschi, maître second, à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire.

— A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — E. Germiquet, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et F. Bögli, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE

Ch. Eggimann & Co., libraires-éditeurs, Genève

VIENT DE PARAITRE:

- A. LESCOZE.**—Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache fr. 3.—
Atlas de poche de la Suisse. 2^{me} édition » 4.—
Mme A. BRATSCHI-SIMOND.—Manuel de coupe et confection . . » 8.—

A. CORBAZ. — Exercices et problèmes d'arithmétique. 3 séries.

| | | | |
|-------------------------------|-----------|----------|----------|
| 1 ^{re} série : Elève | 70 cent., | Maître | fr. 1. — |
| 2 ^{me} " " | 90 " | " " | 1. 40 |
| 3 ^{me} " " | fr. 1. 20 | " " | 1. 80 |

A. CORBAZ. — Calcul oral. 1^{re} série: 60 cent., 2^{me} série: 80 cent., 3^{me} série: 90 cent.

A. LESCAZE. — Manuel élémentaire de langue allemande.

1^{re} partie fr. 1. 50. 2^{me} partie fr. 2. 25.

A. LESCOAZE. — Premières leçons d'allemand. 60 cent.

Envoi sur demande de notre catalogue d'ouvrages d'occasion.

100

LIBRAIRIE F. PAYOT A LAUSANNE

Leçons de choses et narrations pour l'enseignement intuitif et la composition dans les classes élémentaires. par F. ALLEMAND, broch. fr. 1. 10.

De l'enseignement de la langue dans les écoles élémentaires. Ouvrage destiné à servir de guide aux instituteurs et aux institutrices, d'après Ruegg, par G. BREULEUX, fr. 2. 50.

Livre de lecture destiné aux élèves des **écoles primaires** du Jura Bernois (degré intermédiaire), par H. GOBAT et F. ALLEMAND. fr. 1. 25.

Méthode analytico-synthétique de lecture et d'écriture, par un ami de l'enfance. Trente-six tableaux d'épellation, en feuilles 5 fr., sur dix-huit cartons. fr. 10. —.

Les premiers pas. Lectures graduées et illustrées par quelques amis de l'enfance. Premier recueil 75 cent. Deuxième recueil fr. 1. —.

Premier livre de récitation. Poésie et prose. (Enfants de 6 à 9 ans.) 50 cent.

Deuxième livre de récitation. Poésie et prose. (Enfants de 9 à 12 ans.) 65 cent.

Dictées Romandes. par H. OUAYZIN. fr. 1. 75.

Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande. par F. RENZ. f. 1.50.

L'emploi des temps en français. Méthode pratique, par H. SENSINE. Nouvelle édition fr. 2. —.

Chrestomathie française du 19 siècle. 1^{re} série: **PROSATEURS**, par H. SENSINE. Broch. fr. 5. —, rel. fr. 6. —. 2^e série: **POÈTES**, par le même. Br. fr. 5. —, rel. fr. 6. —.

Authologie des prosateurs de la Suisse française. Morceaux choisis et notices biographiques, par TISSOT et CORNU. Br. fr. 3. 50. rel. fr. 4. 25.

Le trésor de l'écolier. Livre de lecture à l'usage des écoles primaires, degré supérieur fr. 1. 75

Syllabaire illustré. Premiers exercices de lecture, par un ami de l'enfance, 40 cent. La partie du maître fr. 1. — 118

118

Les meilleures chaises de piano du monde ont une vis d'arrêt automatique de **F. DIETZ**, instituteur, à **Rheinsheim**, près Karlsruhe (Grand duché de Bade). Les collègues ont des prix de faveur. Prospectus gratis et franco. 85